

Article 21 du Règlement

Le développement des exportations exige pour réussir non seulement la coopération entre les ministères mais la collaboration du secteur privé. C'est pourquoi mon ministère offre des conseils aux exportateurs et coordonne les initiatives du secteur privé en matière d'exportations. Le personnel d'Agriculture Canada travaille aussi avec le secteur privé pour l'aider à découvrir et à résoudre les problèmes techniques que posent les marchés d'exportations. Nous avons pu établir ensemble des accords sur l'hygiène animale qui ont ouvert la porte à maintes occasions. Au cours de l'année dernière seulement, le Canada et la Chine ont conclu cinq accords sur la santé animale couvrant toute une gamme de produits agricoles. Ils ont permis au Canada d'expédier des bestiaux et des porcs vivants vers ce très important marché d'exportation.

Mon ministère a participé activement avec le secteur privé à des missions commerciales et à des colloques à l'étranger. Au cours derniers mois, nous avons notamment commandité un colloque sur le lait en Équateur et un autre au Pérou. Avec l'aide de ce secteur nous avons publié un bulletin de promotion des exportations sur les granulés de luzerne destinés au bétail d'élevage, et nous nous attendons à en publier d'autres à l'avenir. Nous avons organisé, ce mois-ci, un colloque sur le lait en Chine, et nous en organisons d'autres au Portugal et en Espagne. Nous avons participé, avec d'autres ministères fédéraux, à *Food Pacific 86*, qui a remporté un succès monstre à Vancouver cette année. En coopération avec le secteur privé, nous sommes en train d'organiser une forte présence du Canada au *A China Show*, comme l'année dernière.

Madame la Présidente, je vois que le sergent d'armes a remarqué l'horloge, comme vous et moi. Je crois que je devrais déclarer qu'il est 13 heures.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): À l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

FRONTIERS FOUNDATIONS—ON DEMANDE DE RÉTABLIR LE FINANCEMENT

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, des logements plus sûrs et plus chauds pour les Canadiens dans le besoin, voilà un objectif qui mérite l'appui du

gouvernement, surtout quand ces logements peuvent être fournis de façon à épargner des deniers publics. Néanmoins, le gouvernement refuse d'appuyer une oeuvre de charité d'envergure nationale qui offre un service de ce genre.

L'organisme *Frontiers Foundation* travaille depuis deux décennies à améliorer les logements et le niveau de vie des autochtones démunis qui ne vivent pas dans les réserves. Depuis 1964, il a aidé à construire ou à rénover plus de 1 000 maisons dans des régions défavorisées.

Le recours au bénévolat permet de consacrer des fonds plus élevés aux matériaux de construction. Au lieu d'appuyer cet organisme méritoire, le gouvernement a réduit son aide au point où celui-ci n'a rien reçu encore cette année. Par l'intermédiaire de l'organisme *Frontiers Foundation*, le gouvernement utilise ses fonds de façon efficace. Il y aurait donc lieu de rétablir le financement.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LE RECRUTEMENT D'HOMOSEXUELS ET DE LESBIENNES PAR LA POLICE—LA POSITION DU NPD

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, le Nouveau parti démocratique voudrait que le gouvernement oblige la Gendarmerie royale du Canada à recruter des lesbiennes et des gais. Vous imaginez un peu une tapette de la GRC dégainant son poudrier pour arrêter un bûcheron? Vous imaginez une grande folle lesbienne de la GRC s'écriant sur les lieux d'un vol à main armée: «Arrêtez, rendez-vous ou je vous tape avec mon sac à main»? Si l'on n'engage pas des homosexuels, ils vont crier à la discrimination. La GRC ...

M. le Président: A l'ordre. Le député ferait bien de faire attention à ce qu'il dit, car il emploie des termes qui pourraient fort bien choquer profondément un grand nombre de Canadiens et provoquer une question de privilège ou un rappel au Règlement.

M. Taylor: Monsieur le Président, la GRC est une excellente force de police car elle recrute des hommes et des femmes de haut calibre et à la hauteur de leur tâche. Si nous obligeons la GRC à recruter dans certains groupes, nous accordons une considération particulière à ces groupes. Nous allons non seulement affaiblir la Gendarmerie, mais ce qui est pire, nous allons faire preuve de discrimination à l'égard de Canadiens plus qualifiés et en fait à l'égard de l'ensemble des Canadiens.

La GRC est actuellement la police la plus remarquable du monde. Laissons-la continuer. Vive la Gendarmerie Royale du Canada.